

<http://jesuschristenfrance.fr/spip.php?article54>

Saint Benoît et la France

- Le Monachisme en France -



Date de mise en ligne : vendredi 6 mars 2015

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Saint Benoît et la France

« Lorsqu'il fonda des monastères à Subiaco, au début du VI^e siècle avant de se fixer au Mont-Cassin, saint Benoît, dans son humilité, n'avait certes pas l'intention de fonder un ordre religieux dans l'Église. Et s'il devint de fait le Patriarche des moines d'Occident, puis fut proclamé patron de l'Europe, ce fut le surcroît accordé par le Seigneur au fidèle serviteur. Le réseau très dense des monastères bénédictins dans l'Europe médiévale fut une bénédiction pour ce continent qui lui doit une partie notable de sa civilisation, comme l'a si éloquemment rappelé Benoît XVI dans son discours au Collège des Bernardins.

Qui prétendrait que ce rôle a diminué à l'époque actuelle ? Le concile Vatican II a clairement exprimé la doctrine désormais traditionnelle : « La vie contemplative relevant du développement complet de la présence de l'Église, il faut qu'elle soit instaurée partout dans les jeunes Églises » (Ad Gentes, n. 18). La Fille aînée de l'Église n'est-elle pas devenue, elle aussi, terre de mission ?

En cette Année de la Vie consacrée, souvenons-nous des paroles du saint pape Jean Paul II dans son Exhortation *Vita consecrata* : « Les monastères ont été et sont encore, au cœur de l'Église et du monde, un signe éloquent de communion, une demeure accueillante pour ceux qui cherchent Dieu et les réalités spirituelles, des écoles de la foi et de vrais centres d'études, de dialogue et de culture pour l'édification de la vie ecclésiale et de la cité terrestre elle-même, dans l'attente de la cité céleste » (n. 6).

Les reliques de saint Benoît, désormais en France, ne sont-elles pas un gage de sa protection sur nous, si du moins nous voulons suivre ce qu'il nous enseigne ? Le jeune abbé Prosper Guéranger n'avait pas d'autre but que saint Benoît lorsqu'il suivit l'inspiration d'en-Haut en faisant revivre la vie bénédictine au prieuré de Solesmes en 1833, au sortir de la tourmente révolutionnaire. Comme le demandait saint Benoît, la liturgie occupa aussitôt la place principale dans l'horaire des nouveaux moines : « Dieu premier servi ». Ce principe est toujours à retenir dans notre situation actuelle.

Attentif à l'importance de la prière liturgique, Dom Guéranger eut à cœur, entre autres, l'élaboration de l'Office Propre de la nouvelle Congrégation, où il faisait, sans chauvinisme étroit, une large place aux saints et saintes de notre pays. On perçoit nettement dans les notices qu'il rédigea sur eux dans son Année Liturgique la confiance qu'il mettait en l'intercession spéciale de nos protecteurs. Il invitait non seulement ses moines, mais tous ses lecteurs à ce que les grands saints Hilaire, Martin, Geneviève, Jeanne d'Arc protègent notre pays des ennemis de son âme, de toutes les tentations du sécularisme et de toutes les dérives dues au rejet des valeurs évangéliques !

Le cri entendu après le baptême de Clovis : « Le Christ aime les Francs » a traversé les siècles. Sa sainte Mère aime aussi la France, à en juger par ses nombreuses « visites » sur notre terre : « Non fecit taliter omni nationi : cela, il ne l'a fait pour aucun autre peuple ! ».

Retenons surtout et mettons en pratique l'invitation pleine d'espérance qu'il laissait aux enfants de Pontmain : « Mais priez, mes enfants, Dieu vous exaucera en peu de temps, mon Fils se laisse toucher ».

Dom Dupont

Père Abbé de l'Abbaye de Solesmes

Méditation Neuf mois de prières pour la France

Source

[la neuvaine](#)